



HYDREAULYS

BUREAU DU 17 NOVEMBRE 2021 À 18H15

COMPTE RENDU

Le mercredi 17 novembre 2021 à 18h15 le Bureau d'HYDREAULYS s'est tenu légalement convoqué par M. Marc TOURELLE.

Sont présents :

CA VGP : Marc TOURELLE, François DARCHIS, Benoît RIBERT
CA SQY : Eva ROUSSEL, Henri-Pierre LERSTEAU, Françoise BEAULIEU
EPT GPSO : Grégoire DE LA RONCIERE, Jacques BISSON
CC Gally Mauldre : Laurent RICHARD
Saint-Nom-la-Bretèche : Gérard PARFAIT

Ont donné pouvoir : Sonia BRAU à Grégoire DE LA RONCIERE, Richard RIVAUD à Marc TOURELLE

Date de la convocation : 10 novembre 2021

Date d'affichage des délibérations : 25 novembre 2021

Date d'affichage du compte rendu : 24 novembre 2021

Nombre de membres : En exercice : 12 Présents : 10 Votants : 12

Tous les débats de l'assemblée sont enregistrés et mis à disposition du public.

Le Quorum étant atteint la séance est ouverte à 18h15.

2021/13 : Demande de subventions – Réalisation d'un collecteur de transport des eaux usées de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), du quartier de Satory Ouest et du quartier de Gally à Versailles vers l'usine d'épuration Carré de Réunion

Ayant entendu l'exposé,

**Le Bureau,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,**

AUTORISE le Président, ou toute personne dûment habilitée, à solliciter des subventions auprès des différents partenaires financiers (notamment Agence de l'Eau Seine-Normandie) pour les études et travaux relatif à la réalisation d'un collecteur de transport des eaux usées de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), du quartier de Satory Ouest et du quartier de Gally à Versailles vers l'usine d'épuration Carré de Réunion.

AUTORISE le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tout document afférent à cette demande de subventions.

2021/14 : Demande de subventions - Réhabilitation du collecteur de transport des eaux usées situé sous le chemin du Golf, le chemin des Sources et la rue Daniel Dreyfus à Saint-Nom-la-Bretèche

Ayant entendu l'exposé,

**Le Bureau,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,**

AUTORISE le Président, ou toute personne dûment habilitée, à solliciter des subventions auprès des différents partenaires financiers (notamment Agence de l'Eau Seine-Normandie) pour l'opération (études et travaux) de réhabilitation du collecteur de transport des eaux usées situé sous le chemin du Golf, le chemin des Sources et la rue Daniel Dreyfus à Saint-Nom-la-Bretèche.

AUTORISE le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tout document afférent à cette demande de subventions.

2021/15 : Demande de subventions - Réhabilitation de la station d'épuration Val de Gally

Ayant entendu l'exposé,

**Le Bureau,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,**

AUTORISE le Président, ou toute personne dûment habilitée, à solliciter des subventions auprès des différents partenaires financiers (notamment Agence de l'Eau Seine-Normandie) pour l'opération (études et travaux) de réhabilitation de la station d'épuration Val de Gally.

AUTORISE le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tout document afférent à cette demande de subventions.

2021/16 : Demande de subventions - Acquisition du système de biosurveillance ToxMate à la STEP Carré de Réunion

Ayant entendu l'exposé,

**Le Bureau,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,**

AUTORISE le Président, ou toute personne dûment habilitée, à solliciter des subventions auprès des différents partenaires financiers (notamment Agence de l'Eau Seine-Normandie) pour l'acquisition d'un système de biosurveillance ToxMate à la STEP Carré de Réunion.

AUTORISE le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tout document afférent à cette demande de subventions.

2021/17 : Convention de partenariat pour l'organisation de visites de l'unité de méthanisation à la STEP Carré de Réunion – HYDREAULYS/SEVESC/GRDF

Ayant entendu l'exposé,

**Le Bureau,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,**

APPROUVE la convention de partenariat définissant les modalités d'organisation pour les visites de l'unité de méthanisation à la STEP Carré de Réunion à conclure entre HYDREAULYS, SEVESC et GRDF.

AUTORISE le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer ladite convention et tout document y afférent.

2021/18 : Convention d'occupation du domaine public – SNCF Réseau – rue du plan de l'Aître à Bailly – Tram 13 Express

Ayant entendu l'exposé,

Le Bureau,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

APPROUVE la convention d'occupation temporaire de la parcelle 000 AE 1, sise rue du plan de l'Aître à Bailly, propriété de la société SNCF Réseau, avec HYDREAULYS en raison de la présence d'une canalisation d'eaux pluviales.

AUTORISE le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer ladite convention et tout document y afférent.

Compte-rendu établi en application des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales et affiché le 24 novembre 2021.

Marc TOURELLE
Président d'HYDREAULYS